



Webinaire d'information

pour les intercommunalités et le réseau des CPIE

30 septembre 2021
11h – 12h30



RÉSEAU CPIE



Territoires Conseils
un service Banque des Territoires

PROGRAMME

11h – Séquence 1 - La DDmarche

Présentation des « Essentiels » de la DDmarche

11h30 – Séquence 2 – Témoignage

Illustration et retour d'expérience de la communauté de communes de Brocéliande

12h – Séquence 3 – Le dispositif national

L'accompagnement proposé aux intercommunalités dans le cadre du dispositif national DDmarche

12h30 Fin

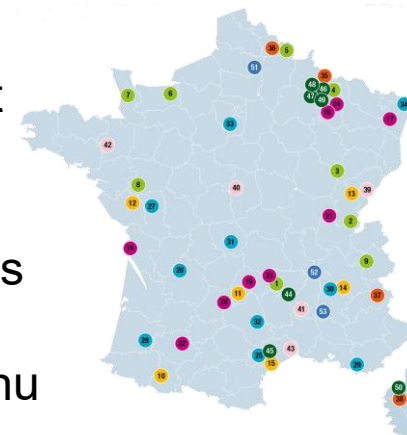
*A l'issue de chaque séquence, un temps de réponse à vos questions est prévu.
N'hésitez pas à poser vos questions au fur et à mesure via le chat.*

SÉQUENCE 1

PRÉSENTATION DE LA DDMARCHE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- ✓ La démarche a été créée en 2008 par Territoires Conseils, service de la Banque des Territoires / Caisse des Dépôts, et l'Union nationale des CPIE puis renouvelée en 2019.
- ✓ De nombreux territoires ont mis en œuvre la DDmarche dans toute la France et obtenu des résultats tangibles et variés. Leurs retours d'expériences ont permis d'améliorer en continu les outils et la méthode.



Territoires Conseils
un service Banque des Territoires

Territoires Conseils est un service d'intérêt général de la Banque des Territoires qui accompagne les élu.e.s des collectivités dans leur projet de développement.

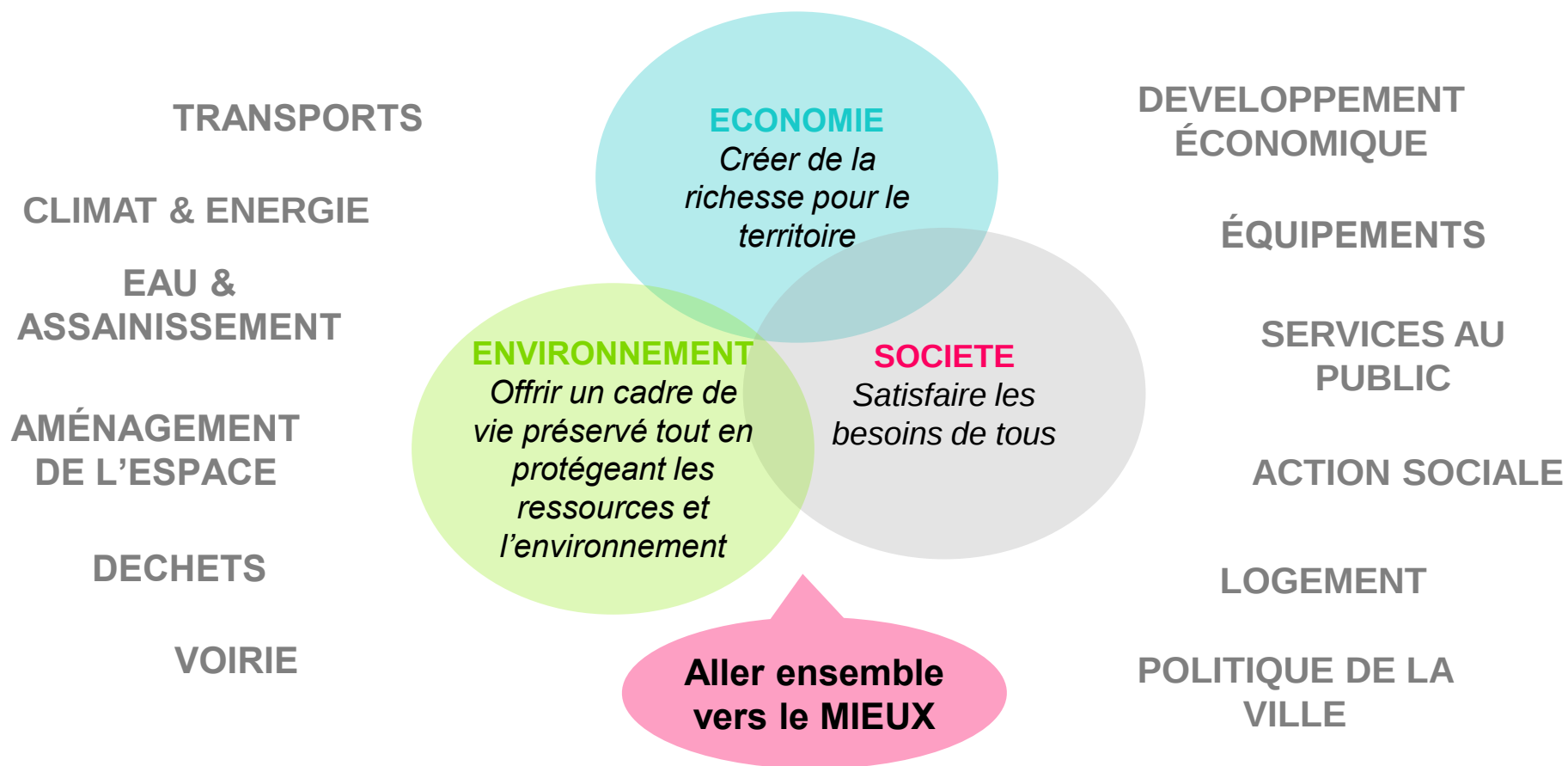


RÉSEAU CPIE

Le réseau national des CPIE, artisans du changement environnemental, accompagne les acteurs publics et privés dans la transition des territoires vers le développement durable.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

**Au cœur des compétences des intercommunalités,
le développement durable est l'affaire de tous
et nécessite l'engagement de l'ensemble des acteurs du territoire**



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La DDmarche est une méthode qui permet d'engager le territoire dans une dynamique de transition vers le développement durable

- ✓ Elle **vis**e à **co-responsabiliser les collectivités, les habitants et les acteurs** pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux.
- ✓ Elle est particulièrement adaptée aux besoins et contraintes des **communautés de communes et d'agglomération**.
- ✓ Elle permet à toutes les collectivités, même les plus petites, d'**engager des actions** pour le développement durable, tout en **répondant aux enjeux du territoire**.

AMBITION DE LA DÉMARCHE

La DDmarche est une opportunité pour : (1/2)

- ✓ **Nourrir le projet de territoire intercommunal et réaliser un plan d'action**
 - Ex : Mettre en place une politique de mobilité sur le territoire en lien avec les habitants et les acteurs associatifs
- ✓ **Initier une nouvelle compétence ou un projet particulier**
 - Ex 1 : Construire un projet ambitieux et collectif autour de la question de l'alimentation durable locale
 - Ex 2 : Travailler sur la reconversion d'un bâtiment en équipement culturel ou social
- ✓ **Approfondir certains volets d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) ou le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)**
- ✓ **Faciliter la mise en œuvre d'un plan climat (PCAET)**
 - Ex : Creuser le volet « énergies renouvelables » du PCAET avec une approche innovante et multi-acteurs

AMBITION DE LA DÉMARCHE

La DDmarche est une opportunité pour : (2/2)

- ✓ **Sensibiliser les élus et acteurs locaux et les associer à des projets concrets autour du développement durable**
 - Ex: Elaborer un projet de communication/sensibilisation auprès des habitants sur la gestion de la ressource en eau
- ✓ **Favoriser le dialogue entre acteurs autour d'un enjeu du territoire**
 - Ex: Trouver des solutions collectives à la problématique de l'érosion sur le territoire
- ✓ **Faire évoluer le fonctionnement de la communauté**
 - Ex 1 : Recréer du lien entre communes et communauté de communes
 - Ex 2 : Améliorer l'organisation interne, la transversalité entre services et entre commissions

OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

La méthode s'articule autour de 4 objectifs :

- ✓ **Répondre aux besoins** de construction de la transition du territoire vers le développement durable
- ✓ **Agir collectivement et de manière transversale** en impliquant le plus grand nombre, pour partager la responsabilité de la transition avec les acteurs et les habitants
- ✓ **Innover et expérimenter** pour inventer de nouvelles solutions, qui s'appuient sur l'existant
- ✓ **Travailler différemment**, favoriser la prise de recul et la « réflexion – action »

OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

La DDmarche aide les intercommunalités à :

- ✓ Lutter contre les éventuels « **silos** » **internes** et améliorer la **transversalité** entre les services grâce au « mode projet »
- ✓ Adopter une **approche nouvelle et pragmatique** du développement durable, pour sortir des carcans réglementaires
- ✓ Monter en compétences sur de nouveaux **outils d'animation participative et de dialogue territorial**

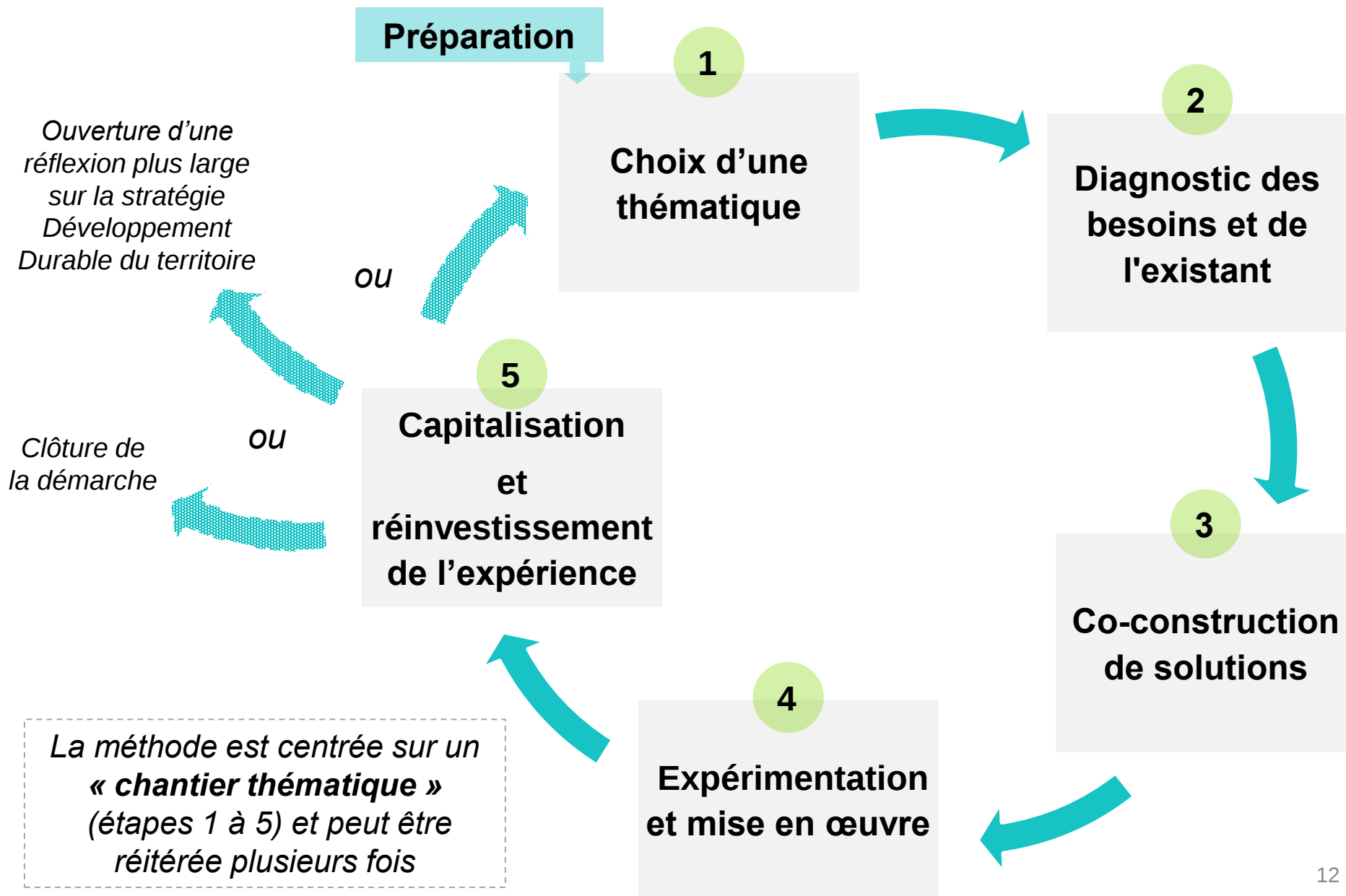
OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

A l'échelle du territoire, la DDmarche permet de :

- ✓ Mettre en place des **projets significatifs et ambitieux** sur quelques thématiques ciblées à l'échelle intercommunale
- ✓ Faire émerger une **multiplicité d'initiatives de proximité** portées par une pluralité d'acteurs
- ✓ **Par l'action collective**, rapprocher la communauté de communes des communes et la société civile

**A moyen terme, la DDmarche contribue à
mettre en cohérence un souhaité commun avec des
comportements et choix personnels, pour un impact maximal**

LES ETAPES DE LA DÉMARCHE



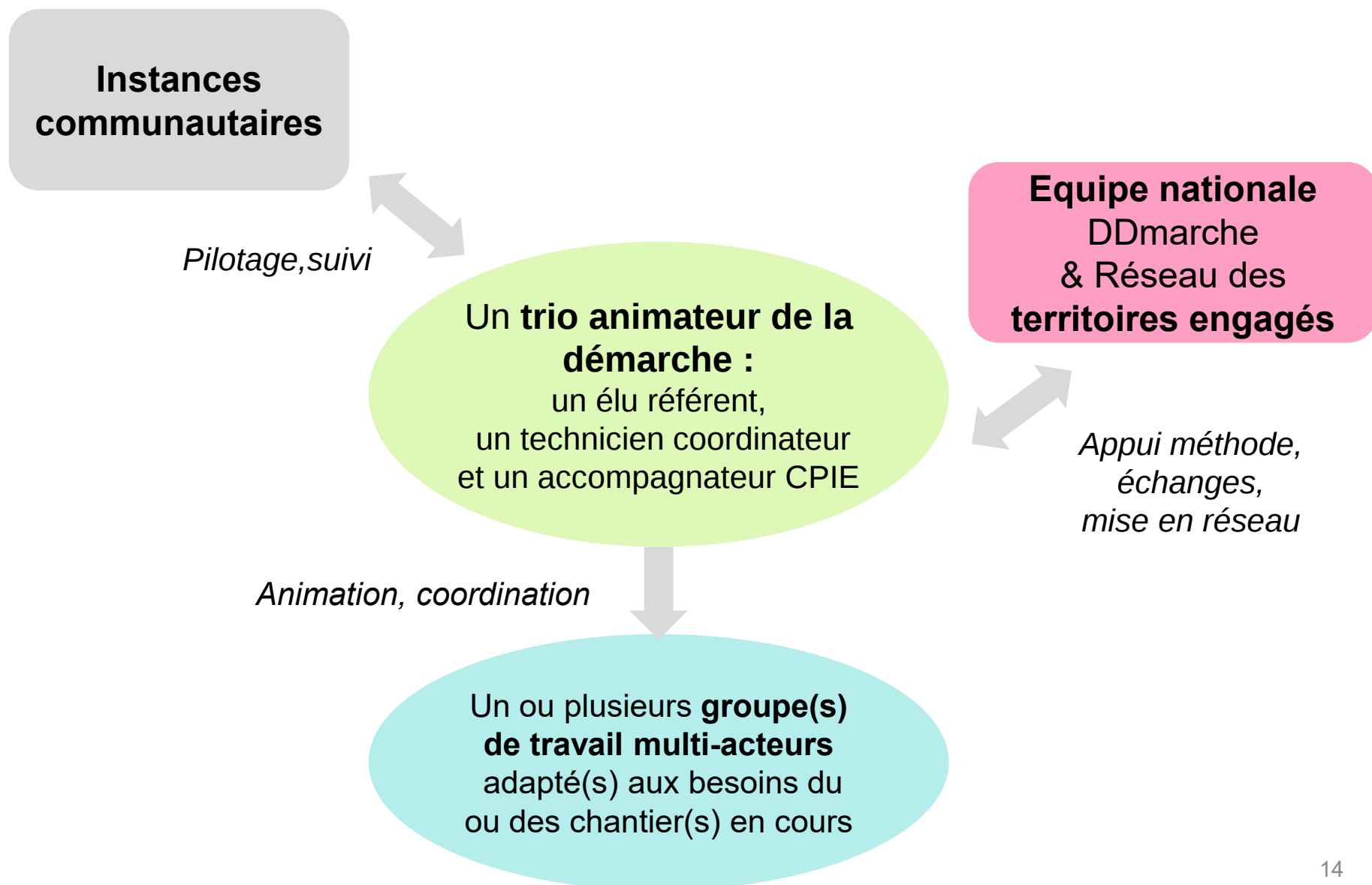
LE CHANTIER THÉMATIQUE

Objectifs du chantier thématique

Le chantier thématique permet **d'apporter des solutions à une problématique ciblée que la communauté identifie ou bien de faire émerger des projets pour répondre à un besoin non satisfait exprimé sur son territoire.**

- ✓ Il **rassemble les acteurs** concernés par cette thématique ou ce sujet au sein d'un **groupe de travail** qui va **cheminer dans une réflexion animée par le binôme collectivité / CPIE**
- ✓ Il permet d'entrer directement dans la **recherche de solutions pragmatiques et opérationnelles** qui pourront être mises en œuvre par l'intercommunalité et les différents acteurs du territoire

LA GOUVERNANCE DE LA DEMARCHE



LA GOUVERNANCE DE LA DEMARCHE

Le « trio animateur » : moteur de la démarche

C'est un petit groupe agile au fonctionnement souple.
Engagé dans la durée, il est garant du bon déroulement de la démarche.

Il est composé a minima d'un **élu référent**, d'un **technicien coordinateur** et d'un **animateur CPIE**.

Il est missionné par les **instances communautaires** existantes pour :

- ✓ Faire **avancer la démarche dans la durée**
- ✓ Faire le lien le lien avec les autres **sphères de portage de la communauté** : bureau communautaire, services, commissions...
- ✓ **Coordonner les groupes de travail multi-acteurs** propres à chaque chantier et préparer, organiser et restituer les temps de travail
- ✓ Participer à **la dimension nationale de la démarche**

LA GOUVERNANCE DE LA DEMARCHE

Le groupe de travail multi-acteurs : travailler autrement

Pour chaque chantier thématique, **un collectif d'élus et d'acteurs** est mis en place et coordonné par le trio animateur, et validé par les **élus communautaires**

- ✓ Il est ouvert aux différentes **parties prenantes engagées pour le DD** et/ou concernées par la thématique du chantier
 - > *Elus et techniciens de la communauté de communes et des communes, acteurs socio-économiques, habitants...*
- ✓ Avec l'appui du CPIE, il adopte des méthodes d'animation **participatives et innovantes**, qui favorisent le **dialogue constructif entre acteurs**
- ✓ Il propose et met en place des **solutions** adaptées au(x) besoin(s) du territoire et passe rapidement à l'**expérimentation et la mise en pratique**
- ✓ Il favorise un **changement de posture** des élus qui deviennent animateurs d'une réflexion collective et non apporteurs de solutions

QUESTIONS & RÉPONSES

SEQUENCE 2 - TÉMOIGNAGE

La DDmarche de la communauté de
communes de Brocéliande
accompagnée par le CPIE Forêt de Brocéliande

**Témoignage de Murielle Douté-Bouton, vice-présidente de la
communauté de communes de Brocéliande**

et Suzanne Kuang, directrice du CPIE Forêt de Brocéliande



Brocéliande
Communauté de Communes
Conquérants d'Avenir



CONTEXTE

- ✓ En mai 2016, **remaniement politique** des instances communautaires: réélection du Président, des vice-présidents et des commissions thématiques
- ✓ Souhait des élus de construire la **politique de développement durable de la collectivité pour impulser une nouvelle dynamique sur le territoire**
- ✓ Objectif d'**opérationnalité** d'un programme d'actions à court terme (en moins d'un an)
- ✓ **Diagnostic de territoire** réalisé en interne : évaluer les actions déjà conduites et celles à développer à l'échelle communale et communautaire
- ✓ Volonté d'**impliquer les acteurs** dans l'établissement du diagnostic et la construction du programme d'actions

MÉTHODOLOGIE

De la réalisation du diagnostic à la construction du programme d'actions :

- **Dispositif national « DDmarche »**

Soutien méthodologique, accompagnement technique et animation par le CPIE Forêt de Brocéliande

- Intégration de la Communauté de Communes au dispositif en avril 2017
 - Accompagnement dynamique permettant de conduire une opérationnalité en moins d'1 an
-
- **Appui méthodologique du réseau BRUDED**
 - Adhésion communautaire en janvier 2017

LES DIFFÉRENTES PHASES D'AVANCEMENT



Phase de
diagnostic
(novembre 2016 à
mai 2017)

Ateliers
participatifs
(mai et juin 2017)

Priorisation
des 30 actions

Programme
d'actions validé
par le conseil
communautaire
(novembre 2017)

Mise en œuvre
opérationnelle
2018 -2021



AXES PRIORITAIRES RETENUS POUR L'ACTION

Mobilité

- ✓ Liaisons cyclables inter-bourg
- ✓ Prise de compétence mobilité en 2021
- ✓ Aide à l'achat de Vélo à Assistance Electrique

Alimentation locale

- ✓ Animations variées : cycle d'animations producteurs-habitants...
- ✓ "Rendez-vous des restaurants scolaires de Brocéliande"

Biodiversité

- ✓ Programme d'action multipartenaires « Agir pour la biodiversité en Brocéliande » sur 2 ans
- ✓ Réflexion en cours pour un 2^{ème} programme

Energie

- ✓ Les actions dédiées à l'énergie relèvent du PCAET (en cours de finalisation)

BILAN DE LA DÉMARCHE

- ✓ Légitimité du plan d'action co-construit avec les habitants
- ✓ Rôle moteur du CPIE de Brocéliande (méthode, conseil, animation) en particulier sur la dimension participative de la démarche
- ✓ Capitalisation sur les expériences des autres territoires
- ✓ Respect de l'objectif :
Entrer dans l'opérationnalité des actions en moins d'un an
- ✓ Transversalité bien comprise par les élus et services
Liens avec la compétence eau, le PLUi, le patrimoine communautaire, etc.

QUESTIONS & RÉPONSES

SÉQUENCE 3

LE DISPOSITIF NATIONAL

L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Un appui local et national adapté aux besoins

- ✓ Un **accompagnement sur-mesure par le CPIE**
 - Aide à la mise en œuvre de la méthode
 - Transfert d'outils et techniques d'animation
- ✓ Un **réseau de territoires engagés** qui avancent ensemble dans la démarche
 - Partage d'expériences
 - Rencontres et échanges nationaux
- ✓ Des **formations, une boîte à outils et des ressources** enrichies par les retours d'expérience de plus de 50 territoires
- ✓ Un lien privilégié avec les **partenaires nationaux** (Banque des Territoires et Union nationale des CPIE)
- ✓ Une **communication nationale** sur votre engagement pour le développement durable

LES ENGAGEMENTS DU TERRITOIRE

- ✓ **1 élu communautaire référent**

Mobilisé dans les groupes de travail, il porte la démarche au sein des instances décisionnaires

- ✓ **1 technicien coordinateur de la démarche**

Estimation moyenne de 15 à 20 jours de travail répartis sur 1 à 2 ans

- ✓ Une **enveloppe complémentaire** au co-financement national

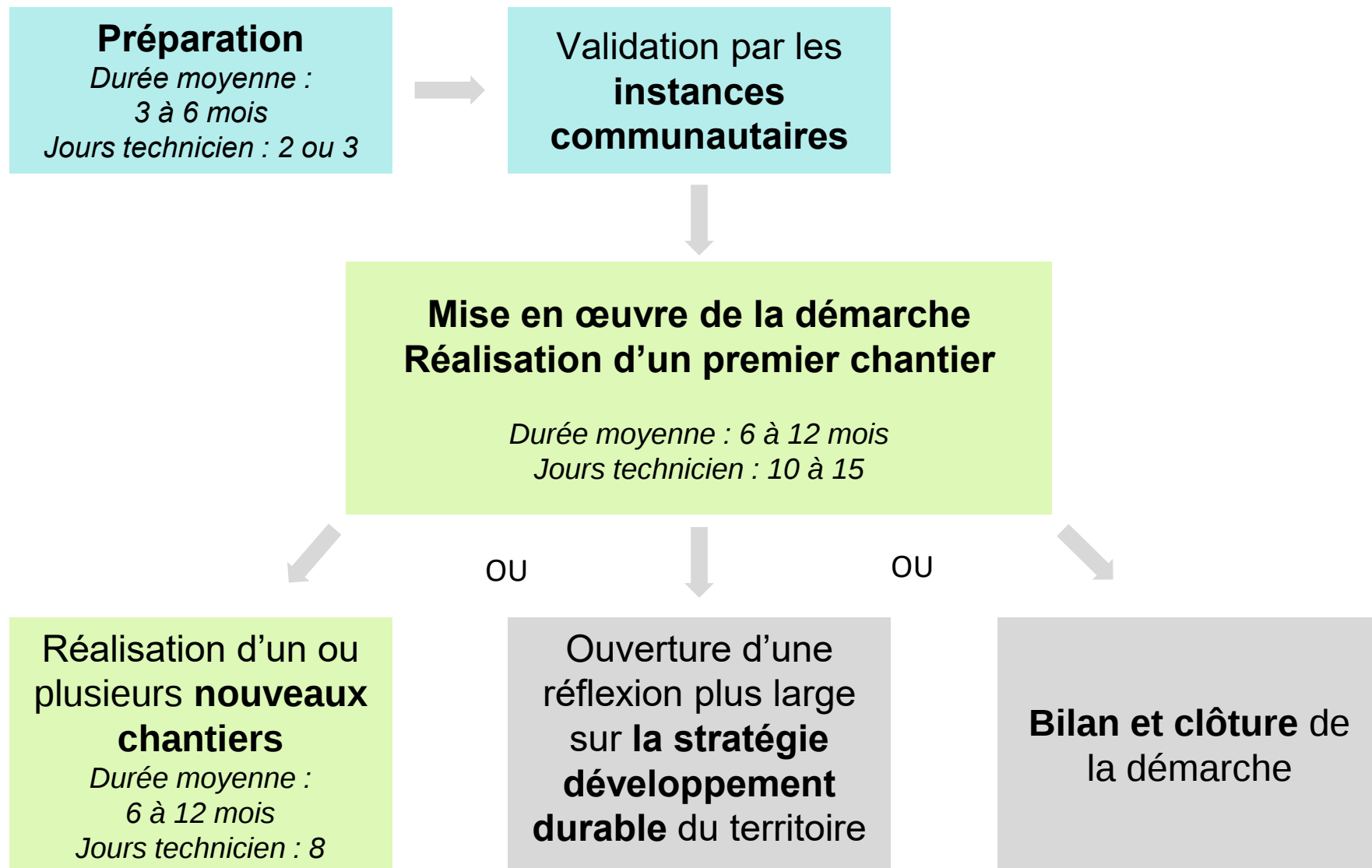
Modalités à définir localement pour valoriser l'accompagnement par le CPIE

- ✓ Un **temps préparatoire** (3 à 6 mois) pour :

- Préparer le partenariat et le premier chantier
- Faire valider la démarche en instance communautaire

- ✓ Un **temps de travail effectif** par chantier de 6 à 12 mois environ

EN RÉSUMÉ



Préparation

Durée moyenne : 3 - 6 mois

Temps technicien : 2 / 3 jours

- ✓ Echanges avec le CPIE et l'équipe nationale
 - ✓ Cadrage du besoin
 - ✓ Formalisation du cadre de partenariat
 - ✓ Formation du trio animateur
 - ✓ Validation de l'entrée dans la démarche par les instances communautaires
-

Mise en œuvre de la démarche

Appliquée à un premier chantier

Durée moyenne : 6 - 12 mois

Temps technicien : 10 / 15 jours

- ✓ Choix d'une problématique ou identification d'un besoin
 - ✓ Diagnostic des besoins et de l'existant
 - ✓ Co-construction des solutions
 - ✓ Expérimentation et mise en œuvre
 - ✓ Capitalisation et réinvestissement de l'expérience
-

Suite ou clôture de la démarche

- ✓ Poursuite et fin du chantier
- ✓ Nouveau(x) chantier(s)
- Ou* Clôture de la démarche
- Ou* Définition d'une stratégie « DD » plus large pour le territoire



LES RESSOURCES



PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU DISPOSITIF NATIONAL 2021-2022

Octobre – Novembre

Accompagnement des intercommunalités intéressées dans la phase de préparation

- ✓ Prise de contact avec les référents nationaux DDmarche
 - *Marion Dupont – Banque des Territoires*
- ✓ Mise en relation avec le CPIE du territoire ou proche
- ✓ Réunion individualisée (visioconférence) communauté / CPIE / référents nationaux DDmarche

A partir de début novembre

Premiers modules de formation-outillage des CPIE accompagnateurs

- ✓ Module n°1 (*visio*) : 09 novembre de 14h à 16h
- ✓ Module n°2 (*visio*) : 07 décembre de 14h à 16h
- ✓ Module n°3 (*présentiel*) : 13 et 14 janvier à Paris

QUESTIONS & RÉPONSES